

La commune de la Bernardière a confié au bureau d'études DCI Environnement la vérification du réseau d'assainissement sur l'ensemble de la commune.

Le bureau d'étude va procéder à des contrôles de conformité des branchements d'assainissement dans plusieurs rues de la commune concentrées au niveau du bourg.

Les rues concernées par nos tests à la fumée sont les suivantes :

- ✓ *Impasse de l'étang*
- ✓ *Rue de l'Ouche*
- ✓ *Lotissement des Hirondelles*
- ✓ *Rue Saint Hilaire*
- ✓ *Rue Centrale*
- ✓ *Rue de la Fontaine Tabari*
- ✓ *Rue des Aubrais*
- ✓ *Place de l'Eglise*
- ✓ *Rue du Chanoine Bouchet*
- ✓ *Allée des écoliers*
- ✓ *Domaine de la Roche*
- ✓ *Les Gats*
- ✓ *Lotissement St Michel*
- ✓ *Rue du Verger*



Cette opération se déroulera entre le 15 et le 17 mai 2019.

Lors de cette opération, de la fumée ne présentant aucun danger, sera diffusée dans le réseau d'assainissement et pourra atteindre votre habitation.

Cette fumée est de couleur de blanche et non toxique. Il est possible qu'elle ressorte par les éviers ou les WC, dans ce cas, un simple courant d'air suffit à dissiper la fumée.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Blanche SAUVESTRE
Chargée d'études